



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 95859

Texte de la question

Craignant que le secteur médico-social ne devienne la variable d'ajustement de la politique hospitalière, M. Marc Dolez demande à Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale de lui indiquer très précisément les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour que la politique du handicap reste une grande priorité nationale.

Texte de la réponse

5 millions de nos concitoyens sont porteurs d'un handicap. Parmi eux, 1,7 million bénéficient d'une reconnaissance administrative de leur handicap. Conscient des difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien, le Gouvernement a souhaité porter une attention particulière à leur situation dans le cadre de la loi du 11 février 2005. L'ensemble des mesures prises par le législateur permettent aujourd'hui à 201 406 enfants handicapés d'être scolarisés en milieu ordinaire, soit 50 % de plus qu'en 2005. Quant aux adultes handicapés, 900 000 d'entre eux bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés, prestation qui verra d'ailleurs son montant augmenté de 25 % d'ici à la fin 2012, conformément à l'engagement pris par le Président de la République en 2008. Ils sont également un million à être titulaires de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et 725 000 d'entre eux sont actuellement en emploi, en milieu ordinaire ou adapté. Enfin, l'État et l'assurance maladie ont financé, en 2010, 320 510 places en établissements et services pour personnes handicapées et les agences régionales de santé ont notifié l'ouverture de 22 258 autres places dans le cadre du plan pluriannuel de création de places. L'ensemble de ces actions montre combien l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des personnes handicapées est une priorité pour le Gouvernement. Il entend tout mettre en oeuvre pour concrétiser les ambitions de la loi de 2005 et ainsi donner aux personnes handicapées les moyens d'envisager un véritable projet de vie. La deuxième conférence nationale du handicap qui se tiendra en juin 2011 sera l'occasion de faire un point de situation sur ces avancées significatives et de voir quelles nouvelles mesures concrètes pourraient être prises pour accompagner mieux encore les personnes handicapées dans leur quotidien et permettre leur meilleure intégration dans la société.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95859

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er mars 2011

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13478

Réponse publiée le : 8 mars 2011, page 2334